

# LES PREMIERES FILLES DE LA CHARITE

## Aperçu général <sup>1</sup>

Vincent de Paul s'était réjoui de la mise en route, à Paris, des premières Confréries de la Charité, ces associations destinées à subvenir aux besoins des pauvres malades, souvent délaissés. Les Dames de la haute société parisienne se sont réunies et ont établi une Confrérie dans leurs propres paroisses. Pleines de zèle, elles sont allées dans les taudis ou les mansardes porter des soupes chaudes, faire des soins élémentaires d'hygiène. Elles ont découvert l'étendue de la misère qu'elles ignoraient.

Mais très vite les maris ou les pères s'opposent à ce que leurs femmes ou leurs filles aillent ainsi dans ces lieux peu fréquentables. Ne voulant pas supprimer la charité mise en route, ils acceptent qu'elles apportent des fonds, mais ils exigent qu'elles envoient leurs servantes porter les secours. Le sens profond de cette œuvre va se perdre : la charité se transforme en service commandé.

### **Naissance de la Compagnie des Filles de la Charité**

Avec Louise de Marillac, sa collaboratrice dans l'œuvre des Confréries de la Charité, Vincent de Paul souhaite trouver des servantes animées d'un profond amour de Dieu et des pauvres pour remplir ce service qui risquait de perdre son âme. D'où son appel lors de la mission à Villepreux en février 1630.

Vincent de Paul évoquera souvent, au cours des Conférences aux Sœurs, la figure de Marguerite Naseau, celle qu'il considère comme la première Fille de la Charité, comme celle « *qui a montré le chemin aux autres* »<sup>2</sup>. Marguerite Naseau a 34 ans lorsqu'elle se présente. Comme toutes les filles des paysans, elle a assuré, enfant, la garde des troupeaux. Seule dans les champs, elle décide d'apprendre à lire. Elle se procure un alphabet. Chaque jour elle se fait expliquer quelques lettres par le curé de village, les répète tout en surveillant les vaches, parfois interroge un passant qui lui semble savoir lire. Consciente de l'importance de la lecture, elle s'ingénie, ensuite, à apprendre à d'autres filles et même à de jeunes garçons qui désirent devenir prêtres.

Femme énergique, pleine d'initiative, totalement disponible, Marguerite répond à l'attente de Vincent de Paul. Dès son arrivée à Paris, Marguerite est envoyée à la paroisse Saint Sauveur.

D'autres paysannes la rejoignent. Louise de Marillac se charge de les recevoir, de les orienter sur les paroisses qui en désirent, de régler les différents problèmes qui se présentent. Les cinq ou six premières ne sont connues que par leur prénom.

En écoutant toutes ces paysannes et tout particulièrement Marguerite Naseau, Louise de Marillac constate tout à la fois la grandeur de ce service et ses difficultés. Elle souhaite pour elles une formation tant humaine que religieuse et un lieu de rencontre pour fortifier leur engagement.

La mort de Marguerite Naseau, contaminée par une malade atteinte de la peste, en février 1633, apparaît comme un événement qui accélère la réalisation du projet de Louise de Marillac.

La Compagnie des Filles de la Charité prend naissance le 29 novembre 1633. Elle s'inscrit dans ce double souci : celui d'apporter une aide efficace aux Dames qui ne pouvaient assurer les « humbles tâches » réclamées par les malades, et celui de donner à celles que l'on appelle « servantes des pauvres » ou « filles des Charité » un lieu de réflexion, de formation, de soutien pour leur action.

---

<sup>1</sup> Institut vincentien asiatique 15 mars 2006

<sup>2</sup> Conférence de juillet 1642 – Conf. 52

## Les premières Filles de la Charité

Dans la société française du XVII<sup>ème</sup> siècle existent deux grandes classes. La première a le pouvoir, la richesse, la considération. Elle demeure l'été dans ses châteaux, entourée de nombreux serviteurs., et à la saison froide, vient à Paris où elle possède un Hôtel particulier (riche maison). Les terres et forêts qui entourent le château lui procurent de substantiels revenus. La famille de Marillac appartient à cette catégorie. Vincent de Paul a une bonne connaissance de ce milieu, ayant vécu de nombreuses années comme précepteur des enfants du Général des galères, Monsieur de Gondî. Evoquant cette première catégorie, il parle des Grands, des Riches, de ceux qui sont de noble extraction.

La deuxième grande classe sociale est constituée de tous ceux qui travaillent de leurs mains : les paysans, les artisans. Elle est considérée comme pauvre du fait du mépris pour le travail manuel, de la faiblesse et de la précarité de leurs ressources. Les paysans sont tributaires des récoltes bonnes ou mauvaises selon les années, des épidémies fréquentes, des impôts qui leur sont réclamés et qui augmentent en temps de guerre. Par sa famille, Vincent de Paul et les toute premières filles de la Charité appartiennent à cette catégorie.

### *L'origine sociale*

Les premières Filles de la Charité sont des paysannes, « *pauvres villageoises et filles d'artisans* », habituées aux tâches ménagères et aux rudes travaux des champs. L'expression « *pauvre* », indique tout spécialement l'origine sociale de ces filles.

Dans leurs familles, les premières Sœurs ont connu des situations très diverses. Le père de Barbe et Cécile Angiboust est un riche laboureur, comme celui de Vincent de Paul qui n'a pas hésité à vendre une paire de bœufs (une richesse pour un paysan) pour payer les études de son fils. Le père de Louise Ganset apparaît comme un artisan gagnant bien sa vie.

D'autres filles sont issues de familles moins aisées : fermiers non propriétaires, ouvriers agricoles, petites artisans. Elles s'embauchent comme servantes (employées de maison) dans une famille riche. Dans les villes, certaines aident des femmes dans leur travail quotidien de lavandières, repasseuses, etc...

Pour Vincent de Paul, cette origine sociale est un bienfait pour tous ceux que ces filles soignent et un signe prophétique : Dieu n'abandonne pas le pauvre.

*« Voyez-vous, mes chères sœurs que cette qualité de pauvres filles est excellente... On vous appelle pauvres Filles de la Charité; et vous devez tenir ce titre à grand honneur. »*<sup>3</sup>

A partir de 1636, la Compagnie des Filles de la Charité verra arriver des candidates de noble condition. La première est Elisabeth Le Goutteux, veuve Turgis. Monsieur Vincent qui nomme habituellement les Filles de la Charité par leur prénom, ne saura pas le faire pour celle-ci, et l'appellera Madame Turgis, terme utilisé pour les femmes mariées de la noblesse. Pour cette veuve, l'entrée dans la Compagnie des Filles de la Charité entraîne un réel changement de vie. Vincent de Paul en est très conscient, mais situe cette démarche dans la "Suite du Christ"

*« Pour Madame Turgis, il sera bon que d'abord vous la priez de trouver bon d'observer toutes les choses que les filles font, de faire comme elles ... Notre Seigneur s'est voulu ajuster aux pauvres pour nous donner exemple d'en faire de même »*<sup>4</sup>

D'autres la suivront. Leur nombre ne représente cependant qu'une minorité du recrutement. Le langage utilisé par Louise de Marillac pour donner à Anne Hardemont, Françoise Carcireux, des nouvelles de leurs parents, indique qu'elles sont originaires de la noblesse. Louise respecte les usages de ce milieu et parle de Monsieur votre père, Madame votre sœur,... S'adressant aux filles venues de la campagne, elle respecte aussi les usages, et leur donne simplement des nouvelles de votre père, votre frère, votre cousin... Ces règles de langage sont admises, sans aucune difficulté, par les Sœurs.

<sup>3</sup> Conférence du 9 février 1653 – Conf. 391

<sup>4</sup> Vincent de Paul à Louise de Marillac – 1636 – Doc. 140

Les habitudes de vie dépendent tout autant de l'origine sociale, que de la région où est née la candidate. La France s'est construite peu à peu, intégrant des Provinces autrefois indépendantes, ou sous la domination d'autres pays. Chaque région a conservé ses propres coutumes : la langue ou dialecte diffère du français de Paris, la nourriture est liée à la production locale.

La manière dont chacune est habillée indique sa provenance. La coiffe que porte toute femme est selon les régions finement brodée, amidonnée, ou réduite à un simple fichu enserrant les cheveux. Les paysannes portent habituellement des sabots, les demoiselles ont des souliers. Pour éviter toute comparaison, pour faciliter l'intégration de chacune au sein de cette communauté, Louise de Marillac, en accord avec Vincent de Paul, choisira comme tenue pour les Filles de la Charité, celui porté par les premières venues, l'habit très simple des paysannes des environs de Paris, de la région de l'Île de France.

La diversité se révèle très grande entre toutes ces filles ou femmes qui se présentent. Marie Joly, Barbe Angiboust, Henriette Gesseume qui écoutent la Conférence de Monsieur Vincent le 31 juillet 1634, ont entre 25 et 29 ans. Ce sont, pour le XVII<sup>ème</sup>, des femmes d'âge mûr, aptes à assumer des responsabilités.

Dans les années qui suivent, l'âge moyen d'entrée s'abaissera entre 22-25 ans, avec quelques exceptions. En 1648, Mathurine Guérin qui sera élue quatre fois Supérieure Générale et occupera ce poste durant 21 ans, quitte sa famille à 17 ans. Marie Moreau qui sera de longues années directrice du Séminaire puis Supérieure Générale n'a que 15 ans lorsqu'elle devient Fille de la Charité en 1652.

### ***L'éducation***

Comme de nombreuses femmes de tout milieu, beaucoup sont analphabètes. Geneviève Doinel, malgré sa bonne volonté, n'arrivera jamais à lire et écrire. Marie Joly y arrivera, mais quelle maladresse dans son écriture ! En août 1655, dix Sœurs sur les 41 présentes signeront d'une croix l'acte officialisant la fondation de la Compagnie après son approbation par l'archevêque de Paris.

Quelques-unes sont allées à l'école, probablement chez les Ursulines, où elles ont reçues une bonne éducation humaine et spirituelle : ainsi les deux sœurs Angiboust, comme Elisabeth Hellot, Marguerite Chétif, toutes deux nées à Paris. Mathurine Guérin a profité des coutumes d'alors. En 1631, l'épouse du Seigneur de Langourla donne naissance à une petite fille. Elle suit l'usage de son temps et fait appel à une nourrice. La femme du fermier des moulins du château vient aussi d'accoucher. Il lui est demandé de nourrir les deux bébés. Mathurine sera élevée avec sa sœur de lait, et profitera des leçons d'un précepteur.

L'éducation chrétienne est peu développée. Le jour même de sa naissance, l'enfant est baptisé, car la mort sans baptême est redoutée.. La foi s'exprime surtout par une pratique régulière : assistance à la messe le dimanche et les jours de fête, participation aux pèlerinages organisés par les paroisses. Communier au temps de Pâques est un devoir sacré. La première communion des enfants se situe vers l'âge de 12 ans. Rares sont les chrétiens qui reçoivent le sacrement de confirmation. Les prêtres dans les paroisses rurales sont peu ou pas formés ; il faudra attendre encore quelques années pour avoir la création des Séminaires demandés par le Concile de Trente.

### ***Le recrutement***

Voyant la multiplication des Confréries dans les différentes paroisses de Paris, la venue de nouvelles filles est fortement souhaitée. Tous ceux qui travaillent avec Vincent de Paul et Louise de Marillac se préoccupent du recrutement des Filles de la Charité.

Les Dames de la Charité prospectent autour d'elles. La présidente Madame Goussault oriente vers ce groupe une de ses servantes: Jeanne Lepintre, Mademoiselle Pollalion conduit vers Louise de Marillac, Henriette Gesseume et deux autres filles du petit village de Villers sous Saint Leu. Mademoiselle Viole ramène de Normandie une jeune qui lui semble apte pour ce service. Cette fille se montrera davantage attirée par les garçons que par les malades. Elle sera renvoyée chez elle. Plusieurs filles, dont Charlotte Royer, viennent des terres de Madame la duchesse de Liancourt. La duchesse de Maignelay qui a son Hôtel au faubourg Saint Honoré à Paris, envoie une veuve de ce quartier.

Les Prêtres de la Mission sont très attentifs à ce que nous appelons aujourd'hui la Pastorale des vocations. Leurs prédications, au cours des missions, enthousiasment des jeunes désireuses de rendre service. Ces filles sont prêtes à partir à Paris. Vincent de Paul invite ses confrères à laisser à ces jeunes le temps de la réflexion, à vérifier la solidité de leur demande

Dans tous les lieux où elles sont envoyées, les Filles de la Charité, par leur comportement et leur travail près des pauvres, éveillent de nombreuses vocations. Louise de Marillac leur demande de savoir discerner les vraies motivations des demandes reçues :

*« Il ne nous faut point de fainéantes, ni de babillardes, ni de celles qui pensent venir à Paris pour se servir du prétexte d'être fille de la charité et n'ont aucune volonté de servir Dieu ni de se perfectionner »<sup>5</sup>*

Les deux fondations suscitées par Vincent de Paul, les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité, exercent une véritable attraction dans certains villages. Les parents Bécu, originaires de Braches (diocèse d'Amiens) verront trois de leurs fils et deux de leurs filles rejoindre ces nouvelles communautés. La famille Manceau, des environs de Trèves (actuellement ville d'Allemagne), aura deux fils dans la Congrégation de la Mission et une fille dans la Compagnie des Filles de la Charité. Henriette Gesseume a une sœur et une cousine Filles de la Charité, un cousin Prêtre de la Mission. Quatre filles Ménage, famille originaire de Serqueux en Normandie, deviendront Filles de la Charité, ...

### **Leur vie dans la Compagnie des Filles de la Charité**

La Compagnie des Filles de la Charité se développe rapidement. Seules « *quelques-unes* » dit le premier biographe de Louise de Marillac, sont présentes lors de la fondation de la Compagnie, le 29 novembre 1633, Louise de Marillac les accueille dans sa maison. En 1634, elles sont une douzaine.

En 1636, vu l'augmentation du nombre des Sœurs, la maison des Filles de la Charité est transférée au village de la Chapelle au nord de Paris. Leur nombre augmente toujours, 35 à 40 en 1639, une soixantaine en 1641 : ce qui oblige à un nouveau déménagement. La Maison Mère des Filles de la Charité s'installe définitivement au Faubourg Saint-Denis, proche de Saint Lazare, maison Mère des Prêtres de la Mission.

En 1647, la Compagnie qui compte alors environ 130 à 140 Sœurs verra son effectif diminuer de près d'1/6 par suite de nombreux départs de Sœurs, départs dus à des causes diverses : difficultés communautaires, lassitude dans le service des malades, manque d'intérêt pour la prière, etc...

Le 8 août 1655, les 41 Sœurs présentes à Paris signent le document officiel de fondation de la Compagnie (appelé Acte d'Erection) puis la secrétaire écrit le nom de 101 absentes. Il est probable que cette liste est faite de mémoire, car 25 Sœurs dont les noms apparaissent dans les lettres de Louise de Marillac, ne sont pas mentionnées. La Compagnie en ce mois d'août 1655 regroupe au moins 170 Sœurs. A la mort de Vincent de Paul et de Louise de Marillac en 1660, près de 220 Sœurs vivent dans cette Compagnie.

En 27 ans, la Compagnie est passée de 5 à 220 Sœurs : ces chiffres ne tiennent pas compte des décès nombreux et précoces. Les paysannes habituées au grand air de la campagne ont payé un lourd tribut à l'atmosphère malsaine de Paris.

### ***La formation***

Des temps de formation tant au plan humain, spirituel que professionnel sont prévus. Louise de Marillac est consciente que pour remplir une mission donnée, il faut avoir connaissance de ce que l'on

---

<sup>5</sup> Louise de Marillac à Cécile Angiboust – Ecrits 253

doit faire. L'apprentissage de la lecture et de l'écriture se fait chaque jour. Louise en est responsable tant que les Sœurs sont peu nombreuses. Plus tard, une Sœur compétente en sera chargée.

Pour celles qui auront la charge de petites écoles dans les villages, la formation pédagogique se fera pour les toute premières Sœurs chez les Ursulines à Paris. Ensuite ce sont les Sœurs plus anciennes, ayant acquis de l'expérience, qui formeront les plus jeunes.

Louise initie les Sœurs à l'oraison. Le soir, elle leur explique comment méditer un texte d'Évangile et le lendemain, elle leur demande de dire simplement ce que fut leur prière. Elle leur fait découvrir la grandeur de l'Eucharistie, et oriente leur dévotion à la Vierge Marie, insistant sur la totale disponibilité de Marie et sur sa profonde humilité.

Pour assurer une bonne formation chrétienne, Louise de Marillac rédige elle-même un petit catéchisme sous forme de questions et de réponses. Elle l'explique aux Sœurs. Vincent de Paul suit avec intérêt ce travail

« *Mon Dieu ! que je souhaite que vos filles sachent bien le catéchisme que vous enseignez !* »<sup>6</sup>

Pour compléter cette formation de base, Louise fait appel à Monsieur Vincent. Les conférences faites par lui ou l'un des Prêtres de la Mission sont un temps d'échange et de dialogue. Le thème est connu à l'avance, les Sœurs y réfléchissent, notent leurs réflexions sur un papier si elles savent écrire. Durant la réunion, le conférencier les interroge, commente les réponses, complétant la pensée si la Sœur a du mal à s'exprimer. Les Sœurs ne craignent pas de réagir, d'exprimer leurs difficultés, leurs doutes. Un compte-rendu de la réunion est rédigé par Louise de Marillac ou par la secrétaire. Il sera ensuite recopié en plusieurs exemplaires et envoyé aux Sœurs vivant loin de Paris.

En 1647 est mis en place le Séminaire qui assurera la formation des nouvelles arrivantes de plus en plus nombreuses. Julienne Loret en est la première Directrice. Le règlement reprend les différents points de la formation assurée depuis le début de la Compagnie. La durée du séjour au Séminaire est d'environ 6 mois, mais il varie selon les candidates. Ainsi Marie Papillon, très jeune de caractère, y demeure un an.

Les soins de base que réclament les malades (toilette, ménage) ne posent pas de difficultés à ses filles paysannes. Celles qui sont « *de condition plus relevée* », se laisseront enseigner par celles qui savent. Mais lorsqu'il s'agira de faire des saignées, de préparer des remèdes, la formation est indispensable. Pas d'école à cette époque, la compétence viendra de l'observation attentive de ce que font les médecins et chirurgiens, accompagnée d'explications.

Louise de Marillac vérifie la capacité de chacune à recevoir telle ou telle formation. Il n'est pas à propos d'apprendre à Sœur Marie à faire les saignées, car elle n'a ni la habileté voulue ni l'intelligence nécessaire pour en discerner les dangers.

### ***Les différents services***

Les services se diversifient au long des années selon les besoins perçus et s'étendent hors de Paris.

#### **Le service à domicile**

Les premières filles venues aider dans les Confréries parisiennes, concrétisent le projet initial des Confréries : celui de la visite des pauvres à domicile. Chaque matin, la Sœur se rend chez la Dame de la Charité qui a préparé la grosse marmite de soupe, prend la liste des pauvres à visiter, et commence sa tournée. En revenant, elle rend compte de l'état des malades.

Aller vers le pauvre, vers l'isolé, prendre le temps de le rejoindre chez lui, est la spécificité des Filles de la Charité, souligne Vincent de Paul. La proximité est essentielle, elle permet de voir, de découvrir les oubliés de la société, ceux dont on ne parle pas ou ne font pas parler d'eux. C'est aussi une marque de respect pour celui qui accueille. Recevoir un hôte chez soi est une marque de reconnaissance de sa propre personne. Celui qui vient à lui a pris le temps de se déplacer, de faire la route pour le rencontrer. Il reconnaît que cette rencontre est valorisante pour lui-même. C'est lui le Maître, il décidera de la

---

<sup>6</sup> Vincent de Paul à Louise de Marillac – vers 1634-1635 – Doc. 120

manière dont se fera l'accueil, des temps, des lieux où sera reçu l'hôte. Il peut dire non à ce qui lui est proposé, car il est chez lui. Les Sœurs peuvent dire, à la suite de Vincent de Paul et de Louise de Marillac : « *Les pauvres sont nos Seigneurs et nos maîtres* »

Ce service à domicile est exigeant.. Les Sœurs ne semblent pas sentir leur fatigue. Rien ne les arrête. Marguerite Lauraine, un jour de foire foraine ne se laissera pas distraire par les « sottises et jeux ». Une Sœur (son nom n'a pas été conservé) montant les étages pour se rendre chez le malade voit la maison s'écrouler. Elle se réfugie dans l'angle de l'escalier. Elle est secourue par les gens de la rue, demande que l'on attrape d'abord sa marmite de soupe, puis elle saute dans les manteaux qui lui sont tendus. A peine sur pieds, elle récupère sa lourde marmite, et, à la surprise des badauds, continue tranquillement ses visites.

A partir de 1638, les Filles de la Charité sont appelées pour aider les Confréries établies hors de Paris. Celle de Saint Germain en Laye est mise en route après la mission prêchée par les Lazaristes aux Dames accompagnant le Roi et la Reine dans leur château. Deux Sœurs y sont envoyées. Puis ce sera ensuite l'envoi pour les Confréries de Richelieu, Chantilly, Chars, Bernay, etc.. Pour aller voir les pauvres malades chez eux, les Sœurs parcourent de longs chemins plus ou moins carrossables.

### **L'école aux petites filles**

Dans ces bourgs et villages, les Sœurs réunissent les petites filles pauvres. Il n'a pas d'école pour elles. Les Sœurs les reçoivent dans une salle de leur maison. Son aménagement est sommaire. Voici le nécessaire demandé lors de l'installation des Sœurs à Fontenay aux Roses :

« Quatre bancs pour l'école, un petit accommodement pour y faire un oratoire ; les commandements de Dieu imprimés sur (de) grandes feuilles et une centaine d'images... Une légende des Saints, une douzaine de petits catéchismes. Et pour la maîtresse : « le pédagogue chrétien, et le catéchisme de Bellarmin ».<sup>7</sup>

Louise de Marillac veille à ce que les Sœurs qui enseignent le catéchisme, ne se contentent pas de faire réciter par cœur les réponses aux questions posées. L'important est de faire comprendre et non de faire de ces petites filles des répétitrices de formules pas toujours bien comprises.

« *La solide science consiste à bien comprendre ce que l'on apprend et à en faire bon usage.* »<sup>8</sup>  
*explique Louise de Marillac.*

Les Sœurs des villages sont invitées à aller à la rencontre des nombreux enfants mendiants, ces enfants qui ont quitté leur famille ne pouvant les nourrir, qui errent dans les campagnes ou les rues des villages, cherchant leur subsistance, vivant sans hygiène et selon leur rythme.

Jeanne Françoise à Etampes essaiera de regrouper les nombreux orphelins, suite aux violents combats qui ont eu lieu dans la région en 1652. Elle est seule, sa compagne est morte en soignant un malade. Une maison lui a été offerte par une Dame de la Charité, mais l'argent manque ! Les routes sont si peu sûres que les envois faits par Louise de Marillac tardent à arriver.

### **Les hôpitaux**

En 1639, une nouvelle orientation est prise. Les Sœurs sont envoyées à Angers soigner les malades à l'hôpital. C'est la très grande misère dans laquelle se trouvent les malades qui provoque Vincent de Paul et Louise à prendre une telle décision. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, viennent dans ces Hôtel-Dieu ceux qui n'ont personne pour les assister, les mendiants, les ouvriers ruraux embauchés pour quelques jours selon les saisons.

Les Sœurs ne se rendront plus chez les malades, ce sont eux qui viendront les rejoindre. Elles se trouvent dans une position totalement différente face aux malades. Celui qui est reçu dans un établissement n'est plus le maître : il doit se plier aux coutumes du lieu, aux exigences de celui qui le reçoit.

Louise de Marillac qui est allée conduire les Sœurs à Angers et signer le contrat avec les Administrateurs, se rend compte que le service à l'intérieur d'un hôpital est plus pénible que le service à domicile : elle encourage les Sœurs qui souffrent des exigences des malades et des administrateurs :

---

<sup>7</sup> Ameublement pour le logement des Sœurs à Fontenay aux Roses – Doc. p. 557

<sup>8</sup> Office de la maîtresse d'école – Ecrits 755

*«Courage donc, mes chères Sœurs,... servez vos maîtres avec grande douceur, portez grand respect à Messieurs les Administrateurs.»<sup>9</sup>*

### **Les enfants trouvés**

En 1640, l'œuvre des Enfants trouvés est confiée aux Filles de la Charité sous la responsabilité de Louise de Marillac. Le financement est assuré grâce aux dons des Dames de la Charité et aux subventions accordées par le Roi. Pour ce nouveau service, il faut tout inventer : trouver des berceaux, du linge, des nourrices, des ressources... Une maison est achetée par les Dames de la Charité responsables de cette œuvre. En 1647, la maison étant trop petite, enfants et Sœurs sont transférés dans un vieux bâtiment au sud de Paris, le château de Bicêtre, construit par le Roi Louis XIII pour accueillir les invalides de guerre. Les Sœurs se sentent très isolées, sans moyen de locomotion. Louise de Marillac réclame un cheval et une charrette. Durant la guerre de la Fronde, la propriété est envahie par les soldats !

Les réflexions des Sœurs, au cours des Entretiens avec Vincent de Paul, laissent entrevoir les objections qu'elles doivent surmonter pour accepter d'aller s'occuper de ces petits enfants

*« Ces enfants, qui sont, selon toute probabilité, doublement conçus dans le péché, nous représentent une plante très épineuse, que Dieu ne veut pas jeter au feu, mais sur laquelle il veut cueillir des roses ; et ces roses sont leurs âmes raisonnables, qu'il a créées et rachetées du sang et de la mort de son Fils. Cette pensée m'a donné grand désir de les servir »<sup>10</sup>*

Vincent de Paul montre toute la grandeur de ce service, très nouveau dans la société du XVII<sup>e</sup> siècle :

*« Voyez, mes filles, ce que Dieu fait pour eux et pour vous. De toute éternité, il a fixé ce temps-ci pour inspirer à quantité de dames le désir de prendre le soin et la conduite de ces petits enfants, qu'il répute siens ; de toute éternité, il vous a choisies, mes filles, pour leur service. Quel honneur pour vous ! Si les personnes du monde se tiennent bien honorées de servir les enfants des grands, combien plus vous d'être appelées à servir les enfants de Dieu ! »<sup>11</sup>*

Quelles prouesses de charité ont eues Geneviève Poisson, Barbe Bailly, et bien d'autres pour éduquer tous ces petits confiés à leurs soins. Les enfants grandissant, il faut penser à leur avenir. Les Sœurs sont attentives à leur apprendre l'économie, et à ne rien laisser perdre. Elles souhaitent les rendre capables de gagner leur vie plus tard.

### **Les galériens**

En 1640 aussi, débute le service des Forçats ou Galériens, Monsieur Vincent a été nommé Aumônier général des Galères en 1619. Au cours de sa visite à la prison de Paris, il découvre un véritable bagne : ces hommes sont maltraités, mal nourris, insultés. Pour les plus malades, il obtient l'organisation d'un lieu d'accueil dans la Tour Saint Bernard. C'est là que les Sœurs vont soigner ces prisonniers de droit commun.

Le milieu est difficile. La violence est autant le fait des forçats que de leurs gardiens. Barbe Angiboust y est confrontée. Un galérien, d'un coup de poing, lui renverse la marmite de soupe à la figure. Les gardes se précipitent, fouet à la main. Barbe s'interpose : pourquoi frapper ? Vincent de Paul apprend ce fait et déclare aux Sœurs

*« Apprenez de notre sœur comme il faut supporter les pauvres avec patience. »<sup>12</sup>*

A des Sœurs qui se plaignent de la dureté du tempérament de Madeleine Mongert, Louise de Marillac demande de l'indulgence car elle a été au service des Galériens avec qui *« il faut quelques fois être plus rude que l'on ne voudrait . »<sup>13</sup>*

---

<sup>9</sup> Louise de Marillac à Madeleine Mongert – juin 1642 – Ecrits 76

<sup>10</sup> Conférence du 7 décembre 1643 – Conf. 85

<sup>11</sup> Conférence du 7 décembre 1643 – Conf. 87

<sup>12</sup> Conférence du 27 avril 1659 – Conf. 891

<sup>13</sup> Louise de Marillac à Cécile Angiboust – novembre 1648 – Ecrits 267

### **En Pologne**

1652 verra le premier envoi hors de France. Trois Sœurs partent pour la Pologne, demandées par la Reine. Louise Marie de Gonzague avant son mariage en 1645 avec Wladislas IV, Roi de Pologne, était Dame de la Charité à Paris. La première difficulté que les Sœurs rencontrent est le problème de la langue bien compliquée à apprendre.

La seconde difficulté vient de la Reine : elle leur demande de « *recevoir charitablement* » des prostituées. Les Sœurs s'interrogent sur les attitudes à avoir. En France, les Filles de la Charité ne s'occupaient pas de ces femmes ; c'était une question de prudence pour les Sœurs allant par les rues et dans toutes sortes de maisons. Après avoir pris conseil près des Prêtres de la Mission présents à Varsovie et écrit à Monsieur Vincent, les Sœurs s'investissent dans le service demandé.

### **Les soldats blessés**

En 1653, à la demande de la reine Anne d'Autriche, des Sœurs sont envoyées sur les champs de bataille soigner les nombreux blessés de la guerre avec l'Espagne. Le logement est précaire sous les tentes de campagne, la relation avec les soldats, souvent des mercenaires, est rude, les officiers sont parfois exigeants. Les Sœurs sont choisies avec attention. Anne Hardemont est blessée par un éclat d'obus en secourant un mourant.

En juillet 1658, Françoise Manceau et Marguerite meurent à Calais victimes de l'épidémie qui décime le camp. Rien n'arrête le dévouement des Sœurs. Henriette Gesseume (50 ans, un âge avancé pour l'époque) se propose immédiatement pour continuer le service des blessés. Monsieur Vincent en est abasourdi et partage son admiration aux Prêtres de la Mission :

*« S'offrir pour aller exposer leur vie comme des victimes, pour l'amour de Jésus Christ et le bien du prochain, cela n'est-il pas admirable? pour moi, je ne sais que dire à cela »*<sup>14</sup>

### **L'Hospice pour les vieux travailleurs**

En avril 1653, s'ouvre à Paris, l'hospice du Nom de Jésus qui accueille quarante pauvres ouvriers âgés. Un service totalement différent. Des ateliers sont mis en route pour occuper les hommes et les femmes. Le produit du travail est vendu et une indemnité est versée à chacun selon le travail effectué. Sœur Jeanne Baptiste est souvent sollicitée par les hommes pour avoir une avance sur ce qui leur est dû : elle sait que c'est pour aller boire. Elle n'ose refuser. Mais l'argent ainsi bu, sera déduit de la somme versée en fin de mois.

### **L'Hospice des Insensés**

En 1655, Monsieur Béguin, administrateur de l'hôpital dit des Petites Maisons, souhaite la présence de Filles de la Charité pour mettre un peu plus d'humanité dans cet établissement. Cet hôpital qui accueille des malades psychiatriques, appelés alors les Insensés : « *Ce sont toutes personnes folles et aliénées, esprits extrêmement mal faits... Ce sont de perpétuelles disputes* »<sup>15</sup> explique Vincent de Paul qui connaît leur grande détresse.

La proposition de ce service est faite à Anne Hardemont qui, après avoir obtenu des explications sur ce qu'elle devra faire, se montre toute disponible. Nicole Boquet qui y sera envoyée quelques années plus tard, sera plusieurs fois rouée de coups par une malade.

En 22 ans, neuf formes de pauvreté très différentes les unes des autres ont été repérées. La réponse donnée est toujours motivée par la finalité de la Compagnie : « *Les Filles de la Charité ne sont que pour ceux qui sont destitués de toute assistance* »<sup>16</sup>

### **La communauté locale**

La vie communautaire est un des éléments essentiels de la mission près des Pauvres. En quelque endroit où les Sœurs sont demandées, c'est toujours une Communauté qui est envoyée. La Communauté permet le soutien mutuel pour le service demandé, mais elle est aussi un lieu de

---

<sup>14</sup> Répétition d'oraison aux Prêtres de la Mission – XII, 41

<sup>15</sup> Conseil du 28 juin 1646 – Doc. 401

<sup>16</sup> Vincent de Paul à Jeanne Lepintre – 15 juillet 1656 – Doc. 746



discernement devant les difficultés, un lieu de ressourcement spirituel. Ensemble les Sœurs ont à témoigner de la Charité de Jésus Christ qui les a appelées et rassemblées.

Cette communauté est souvent restreinte à deux Sœurs spécialement dans les paroisses de Paris et les villages de campagne. Dans les hôpitaux où les malades sont nombreux, les Communautés comportent davantage de Sœurs : quatre dans les hôpitaux de moyenne importance, mais pouvant aller jusqu'à douze comme à l'hôpital d'Angers.

### **Une Sœur Servante**

Toute communauté, qu'elle soit composée de deux ou de douze Sœurs comporte une Supérieure, appelée Sœur Servante. Cette fonction a été instituée en juillet 1634 dès les premiers mois de vie de la Compagnie. La Sœur Servante assure le lien entre cette communauté et Louise de Marillac et Vincent de Paul, avec les Administrateurs dans les hôpitaux, elle régule le service de chaque Soeur et s'efforce de maintenir l'unité entre toutes. Vincent de Paul explique la raison de la mise en place de cette fonction, en insistant sur l'importance de l'obéissance :

*« En obéissant, vous apprendrez la sainte humilité, et en commandant par obéissance, vous enseignerez les autres utilement. »<sup>17</sup>*

Le mandat de la Sœur Servante est de 3 ans. Dans les hôpitaux, il est le plus souvent renouvelé une fois. Cette fonction n'est pas honorifique, Louise de Marillac reconnaît au contraire que c'est une charge lourde de responsabilité

*« Ma chère Sœur, voyez-vous, comme le mulet de la maison qui en doit porter tout le faix. »<sup>18</sup>*

### **Le logement et les indemnités**

Avant l'arrivée d'une Communauté dans un lieu donné, un contrat est signé entre ceux qui appellent les Sœurs et Vincent de Paul ou Louise de Marillac. Ce texte officiel, signé devant notaire, règle les modalités du service demandé et les conditions de vie des Sœurs.

Le logement des Sœurs doit être assuré et financé par les demandeurs. Dans les paroisses, il s'agit d'une chambre, c'est-à-dire d'une ou le plus souvent deux pièces à l'étage supérieur d'une maison. Il est recommandé aux Sœurs de ne pas y faire monter les hommes, mesure de prudence pour éviter toute interprétation malveillante. Les familles des Sœurs ne devront pas y séjourner durant leur passage à Paris : l'exiguïté des locaux risque de rendre la promiscuité très difficile à vivre. De plus certaines familles risquent de vouloir profiter abusivement de ce pied à terre gratuit.

Dans les villages, c'est le plus souvent une maison qui est mise à la disposition des Soeurs. Le jardin qui l'entoure permet de cultiver des légumes et d'élever quelques volailles ou animaux, comme vache ou cochon. Une des pièces du rez-de-chaussée sert de lieu d'accueil pour les enfants de l'école, une autre devient lieu de prière avec crucifix et bénitier.

Dans les hôpitaux, les Sœurs ont un lieu réservé pour leur usage personnel. Il est aménagé à l'étage, un peu en dehors des salles des malades. Le lieu de prière est la chapelle de l'hôpital.

Outre le logement, le contrat prévoit le versement d'indemnités. Elles sont de deux sortes : la première concerne le service demandé : elle permet l'achat de nourriture, des remèdes, du matériel nécessaire pour les soins, etc .. la seconde doit assurer la vie matérielle des Sœurs : nourriture, habillement, voyage pour revenir à Paris.

Recevoir régulièrement des indemnités comporte des risques : celui de se laisser vivre puisque l'argent arrive régulièrement ! Pour pallier cet inconvénient, Vincent de Paul et Louise de Marillac demandent aux Sœurs de conserver les habitudes de leur famille pauvre et « *travailler pour gagner leur vie* ». Au XVIIème siècle, le mot "travail" indique toujours le travail manuel pour lequel les gens "de condition" ont un certain mépris. Ce travail se fait le dans les temps "de relâche", lorsque le service près des pauvres est terminé. Il ne doit en rien lui être préjudiciable. Marie Joly, à la paroisse Saint Germain

<sup>17</sup> Conférence du 31 juillet 1634 – Conf. 5

<sup>18</sup> Louise de Marillac aux Sœurs d'Angers – 9 septembre 1644 – Ecrits 117

à Paris, lave le linge, les Soeurs de l'Hôtel Dieu de Paris font de la confiture, Julienne Loret à Chars fait cuire le pain, beaucoup de Soeurs, comme elles l'ont appris dans leur famille, filent le lin ou élèvent du bétail : brebis, vaches, cochons...

L'argent gagné par ce travail est, pour la communauté, un complément souvent nécessaire car les indemnités ne sont pas toujours versées régulièrement. Le surplus est envoyé à la Maison Mère pour les Soeurs en formation et les Soeurs malades

### **Un règlement de vie**

Les règlements remis aux Communautés lors de leur envoi en mission donnent des précisions sur l'emploi du temps. Le lever est matinal, à quatre heures. La journée commence par une demi-heure de prière ensemble et l'oraison. Les Sœurs assistent à la messe tous les jours si cela est possible, la communion n'est pas quotidienne, seulement le dimanche et jours de fête. Les notices sur les Sœurs défuntées révèlent la profonde dévotion des Sœurs à l'Eucharistie. Au retour de la Messe, elles déjeunent. La matinée est occupée par le service des malades, des pauvres.

Après le dîner (le repas du milieu du jour) les Sœurs se réunissent pour se « récréer » reprendre des forces, c'est un temps d'échange, c'est aussi le moment du travail manuel. Avant de repartir vers les malades ou les enfants, est prévu un quart d'heure de lecture spirituelle faite en commun pour que puissent en profiter celles qui ne savent pas encore lire.

Le soir, une demi-heure d'oraison précède le souper prévu à six heures. Un temps de récréation réunit à nouveau les Sœurs. A 8 heures, elles écoutent la lecture de l'Évangile du lendemain ou d'une autre lecture favorisant la méditation. Elles vont ensuite se coucher.

Cet horaire très précis n'est cependant pas contraignant. Les Sœurs savent qu'elles doivent toujours donner la priorité au service du pauvre, à la condition qu'il y ait urgence. C'est ce que Vincent de Paul appelle « Quitter Dieu pour Dieu ».

*« Comme votre obligation principale est le service des pauvres malades, vous ne devez point craindre de laisser quelques règles dans les besoins pressants des malades pourvu que ce soit par vraie nécessité et non par un sentiment de la nature, ou par paresse. »*<sup>19</sup>

### **La vie spirituelle**

Vincent de Paul et Louise de Marillac ont le souci constant de la vie spirituelle des Sœurs. Ils souhaitent qu'elles puissent vivre pleinement la grâce de leur Baptême et devenir tout à la fois de « vraies chrétiennes et parfaites Filles de la Charité » En tout lieu, un accompagnement spirituel individuel et communautaire est demandé à un prêtre, soit un Lazariste soit un prêtre diocésain. Ce dernier est choisi avec soin pour éviter l'influence des Jansénistes qui sont de plus en plus nombreux.

D'autre part, à la demande de Louise de Marillac, un Prêtre de la Mission vient régulièrement visiter les maisons des Sœurs. Il écoute chaque Sœur, rencontre le prêtre accompagnateur, l'Évêque du lieu s'il s'agit d'une ville diocésaine, les Administrateurs des hôpitaux ou la Présidente de la Confrérie. C'est le bilan humain et spirituel de la communauté. La lecture des lettres de Louise de Marillac aux Sœurs permet de constater que ces visites (appelées par l'Église visites canoniques) ont lieu tous les deux ans.

### **Les difficultés rencontrées**

Les difficultés auxquelles les premières Sœurs ont dû faire face sont nombreuses. Elles sont soit personnelles, soit collectives. Elles concernent tous les aspects de leur vie. Vincent de Paul et Louise de Marillac apportent aux Sœurs des éléments de réflexion, Leurs conseils sont une aide pour toutes celles qui désirent vivre pleinement leur vocation de Servantes des Pauvres.

### ***dans la vie communautaire***

La vie en communauté est l'un des premiers obstacles que les Sœurs rencontrent sur leur route. Très vite, les Sœurs constatent que vivre ensemble, c'est se confronter chaque jour au tempérament, aux

---

<sup>19</sup> Conférence du 14 juillet 1643 – Conf. 84

habitudes de chacune. Le plus souvent, ce sont des petits riens qui viennent empoisonner l'existence. Vincent de Paul les signale avec un certain humour :

*« Cette sœur est paresseuse ... elle ne fait rien du tout, j'ai toute la peine et toute la charge ; si je continue, je serai malade.*

- Continuez, faites tout ce qu'elle devrait faire, et vous verrez qu'elle ne vous le laissera pas faire longtemps.

*Elle n'a point fait le lit de la semaine.*

- Faites-le un mois tout entier, deux mois, s'il est nécessaire, avant la fin du mois, vous verrez de l'amendement.

*Cette sœur parle toujours et ne garde point de silence.*

- Gardez-le aux heures et la laissez parler. »<sup>20</sup>

Qu'il est difficile de supporter une Sœur triste lorsqu'on a envie de se détendre, et au contraire d'accepter la joie de l'autre lorsqu'on est soi-même abattue. Qu'il est difficile d'accepter les lenteurs de sa Sœur lorsqu'on mettrait moitié moins de temps pour effectuer le même travail. Louise de Marillac tempère l'ardeur de Laurence Dubois à Bernay qui éprouve quelques difficultés avec sa Sœur Servante plus âgée, conseille aux Sœurs d'Angers de regarder comment elles se comportent elles-mêmes. Elle souhaite que les Sœurs parviennent sans tension à une connaissance d'elles-mêmes, qu'elles sachent percevoir les « poutres » qui sont en elles et qu'elles ne grossissent pas les « pailles » qu'elles découvrent dans l'œil de leurs compagnes.

Certaines communautés ont connu des conflits importants. A Nantes, la situation communautaire se dégrade, suite à une réflexion faite par Elisabeth Martin, la Sœur Servante, à Catherine Bagard qui rencontre trop souvent l'aumônier de l'hôpital. Catherine le prend très mal, en parle aux quelques Sœurs qui ne voient pas de mal dans son attitude. Rapidement, la communauté se sépare en deux clans antagonistes, échangeant des propos malveillants. Le conflit dégénère tellement qu'il faut envoyer des médiateurs. Mais le mal est si profond que des changements s'imposent : la Sœur Servante est envoyée à Richelieu. Catherine Bagard, et Antoinette Larcher de retour à Paris quittent rapidement la Compagnie des Filles de la Charité.

A Angers, certaines Sœurs sont irritées par les réactions violentes de leur Sœur Servante Madeleine Mongert. Celle-ci a pourtant fait de gros efforts. Mais un jour, la colère éclate à nouveau. Ulcérées, Marie Marthe Trumeau et Perrette de Sedan font leur paquet et rentrent à Paris. Louise ne peut constater *« que la sévérité de ma Sœur Madeleine avait contribué à ce prompt retour. »*<sup>21</sup>

L'indépendance gagne certaines Sœurs. Ne sont-elles aptes à mener leur vie sans être toujours subordonnées au reste de la communauté ? A Richelieu, Louise Ganset va et vient à sa guise. Elle fait très bien son travail auprès des malades, c'est son service, mais de la vie fraternelle, elle ne s'en soucie guère. Louise de Marillac l'invite à s'interroger :

*« Ma chère Sœur Louise, que pensez-vous de votre condition ? Est-ce une vie de liberté, tant s'en faut : elle doit être d'une continuelle soumission et obéissance. Est-il possible que vous n'y songiez jamais ou bien que si vous y songiez vous ayez si peu d'amour de Dieu ? »*<sup>22</sup>

Pour aider les Sœurs à construire ensemble une communauté fraternelle en vue de la mission, Louise de Marillac et Vincent de Paul invitent les Sœurs à entrer dans la mystique du Dieu-Trinité. Les relations communautaires sont à réfléchir au regard de ce fondement théologique. Appelées à vivre à l'image du Dieu, les Sœurs développeront l'unité entre elles pour honorer l'union des trois personnes divines, elles respecteront leur diversité pour honorer la distinction du Père, du Fils et du Saint Esprit, et elles accueilleront leur complémentarité pour honorer l'œuvre commune de ces trois personnes divines. Les Sœurs ont assimilé cet enseignement qui aurait pu paraître abstrait, comme le prouvent leurs réponses au cours des Conférences :

<sup>20</sup> Conférence du 18 octobre 1646 – Conf. 198

<sup>21</sup> Louise de Marillac à l'abbé de Vaux – 12 juin 1647 – Ecrits 200

<sup>22</sup> Louise de Marillac à Barbe et Louise Ganset – Ecrits 21

*« L'union est l'image de la très Sainte Trinité, qui se compose de trois personnes, unies par amour. Si nous sommes bien unies ensemble, nous ne serons toutes qu'une même volonté et d'un bon accord . »<sup>23</sup>*

Dans le concret, vivre à l'image de ce Dieu Trinité demande de se connaître et de se reconnaître mutuellement. Le dialogue entre Sœurs est essentiel, il permet de découvrir la pensée de l'autre, de l'accueillir. La demande de pardon, attitude très évangélique, est un moyen d'identifier ses erreurs, ses fautes, d'avouer ce qui a pu nuire à l'unité, à la charité. La vérité, la confiance mutuelle s'en trouvent fortifiées.

Nombreuses sont les Sœurs qui ont su surmonter les défis de la vie communautaire. Louise de Marillac peut écrire en toute vérité en 1657 :

*« Je me réjouis dans l'espérance que j'ai que vous êtes en très grande union ensemble ; que le support que vous avez l'une de l'autre fait que vous n'êtes qu'un cœur et un même esprit en celui de Jésus-Christ, et qu'ainsi vous êtes à grande édification à tout le monde. »<sup>24</sup>*

### ***dans le service des pauvres***

Le service des pauvres, finalité de la Compagnie, suscite chez les Sœurs des questions, des réactions diverses.

Tout engagement au service des pauvres est pour le bien de ceux que l'on sert. Il doit être réponse à leurs réels besoins. Il est si facile d'arriver avec des idées toutes faites, de répéter ce qui a toujours été entrepris, sans se poser de questions. La servante doit prendre le temps de regarder, d'écouter, d'observer pour déceler ce qui sera nécessaire pour soulager ceux qu'elle veut aider. A Ussel, la fouguese Anne Hardemont s'impatiente devant la lenteur de la mise en route du service. Louise de Marillac lui redit l'importance *« de bien connaître les nécessités »<sup>25</sup>*. Anne ne se souvient plus des recommandations déjà reçues quelques années plus tôt, lors de son envoi à Montreuil sur Mer. Louise redoute la routine, cette répétition des mêmes gestes, sans aucun souci d'adaptation à la personne, aux circonstances.

Dans les nouveaux lieux où les Sœurs sont envoyées, Louise de Marillac insiste sur l'importance de la visite à domicile. Il n'est pas question d'imposer aux malades pauvres de venir finir leurs jours à l'hôpital. Au XVIIème siècle, le mourant désire être chez lui, entouré de sa famille, de ses amis. La mort fait alors partie des événements de la vie auxquels tous participent. Françoise Carcireux, à son arrivée à Narbonne, aura à dire à l'Evêque qui a appelé les Sœurs dans son diocèse, la priorité du service de la Fille de la Charité, en l'explicitant. Tâche ardue d'oser contredire son Evêque ! Les besoins des pauvres sont prioritaires.

Etre tous les jours auprès des pauvres, des malades, recommencer tous les jours les mêmes gestes, ne pas constater d'amélioration, être confronté à des comportements agressifs, amène chez certaines Sœurs lassitude, découragement. Le malade attend autre chose. Louise est comme étonnée d'une telle attitude

*« Je ne puis plus vous celer la douleur de mon cœur causée par la connaissance que l'on m'a donnée qu'il y a beaucoup de choses à désirer en vous. ... Où sont la douceur et charité que vous deviez si chèrement conserver pour nos chers Maîtres, les pauvres malades ? Si nous nous éloignons tant soit peu de la pensée qu'ils sont les membres de Jésus-Christ, infailliblement ce nous sera un sujet de diminuer en nous ces belles vertus. »<sup>26</sup>*

Les Sœurs qui sont sur les champs de bataille à Châlons sur Marne côtoient des hommes blessés lors des combats, aux réactions abruptes. Comment conserver son calme, surtout lorsque les blessés affluent ? Louise de Marillac leur recommande des attitudes de compassion et de douceur à l'exemple de Jésus Christ.

---

<sup>23</sup> Conférence du 26 avril 1643 – Conf. 65

<sup>24</sup> Louise de Marillac à Laurence Dubois – Ecrits 575

<sup>25</sup> Instructions pour les Sœurs envoyées à Montreuil sur Mer – 1647 – Ecrits 766

<sup>26</sup> Louise de Marillac aux Sœurs d'Angers – Ecrits 112

Louise de Marillac connaît la tendance de Cécile Angiboust, toujours prête à embrasser de nouvelles activités dans l'hôpital (buanderie, cuisine, pharmacie) et les réactions des Sœurs devant cette surcharge de travail. Elle lui rappelle que l'important pour la Fille de la Charité n'est pas de vouloir tout faire, mais de privilégier la relation aux malades.

L'accueil des fillettes sans instruction, vivant la plus grande partie de la journée dans les champs en gardant les bêtes, demande de dépasser l'impression première. Comment conserver le calme, le sourire lorsqu'elles viennent à des heures imprévues ? Louise de Marillac suggère d'agir « *suavement et doucement, sans leur faire honte de leur ignorance.* »<sup>27</sup>

Quelques Sœurs ont trouvé très éprouvant le contact journalier avec les pauvres, les malades. A Angers, les Sœurs ont vite remarqué que Catherine Huitmill, en descendant dans les salles, se mord les poings de douleur. Elle ne peut supporter la vue de tous ces malades et mourants. Honteuse de son comportement, elle quitte cette vocation trop lourde pour elle.

A Chars, les Sœurs sont-elles fatiguées, ou refusent-elles les efforts nécessaires pour rejoindre les malades dans leurs fermes ?

« *N'avez-vous point de malades à des petits villages circonvoisins ?* »<sup>28</sup>

L'appel n'a pas été entendu. Louise de Marillac souffre devant le peu d'entrain pour aller au devant des malades.

D'autres Sœurs profitent des circonstances pour fuir la rude réalité de ce service. A Morainvilliers, l'une des Sœurs est tombée malade. La duchesse de Bouillon qui les a appelées sur ses terres, fait venir les deux Sœurs au château pour assurer des soins efficaces à la malade. Mais Renée trouve bon cette vie de château et ne pense guère, malgré la meilleure santé de sa compagne, à retourner vers les malades.

Durant les troubles de la guerre civile de la Fronde en 1652, les Sœurs ont éprouvé leur totale impuissance face à une accumulation de misères, de souffrances, Les armées s'affrontent, dévastent les lieux où elles passent. Les habitants fuient devant les massacres, les viols. A Angers, près de 20 000 réfugiés envahissent la ville, viennent à l'hôpital. A Etampes, les massacres font de nombreux orphelins abandonnés de tous. A Brienne, les victimes ne se comptent plus. Que faire devant tant de souffrances ? Louise de Marillac s'efforce de redonner du dynamisme aux Sœurs écrasées, découragées.

« *Portez avec eux leurs peines, faites votre possible pour leur donner quelque peu d'aide, et demeurez en paix.* »<sup>29</sup>

La misère du monde est un vrai mystère. Elle n'est pas une abstraction, car elle touche les hommes au plus profond d'eux-mêmes. Les secours sont bien souvent impuissants à la soulager. Une vraie compassion, un réel partage de vie restent les seules attitudes possibles devant de telles souffrances. Etre là près de ceux qui souffrent, les soulager avec le peu dont on dispose, est souvent la seule réponse possible dans les périodes de grande violence incontrôlable

Les Sœurs font l'expérience de leurs limites. La tentation de tout abandonner est parfois tenace. Vincent de Paul parle tranquillement des tentations avec les Sœurs et les rassure, Jésus lui-même a été tenté dans le désert. La tentation, si on n'y adhère pas, n'est pas péché. La tentation peut devenir un sursaut pour acquérir une vraie lucidité sur soi-même.

La réflexion sur le sens de la Charité de Jésus Christ peut réveiller force et courage, explique Louise de Marillac Servir à la manière de Dieu, c'est désirer que tout homme et en particulier les plus démunis retrouvent leur dignité que Jésus Christ est venu leur rendre par son Incarnation Rédemptrice.

---

<sup>27</sup> Louise de Marillac à Claire Jaudoin – 27 février 1659 – Ecrits 629

<sup>28</sup> Louise de Marillac à Elisabeth Turgis – 6 mars 1648 – Ecrits 239

<sup>29</sup> Louise de Marillac à Barbe Angiboust – 11 juin 1652 – Ecrits 394

### ***Dans la relation de l'argent***

L'argent a été pour certaines Sœurs la source de désirs confus, difficiles à exprimer et à contrôler. Dans leur grande majorité, les Sœurs n'avaient pas l'habitude d'en manier. Les paysans en ont très peu, ils le conservent dans des bas de laine. Les échanges se font le plus souvent en nature.

Mathurine Guérin, dans son document sur les vertus de Louise de Marillac, rappelle comment Madeleine Riquet, choisie comme Sœur Servante pour la nouvelle implantation de Cahors, n'a pu résister à la tentation de s'appropriier l'argent. Elle a disparu dès qu'elle a eu en mains la bourse pour le voyage.

Dès 1639, Louise Ganset à Richelieu a pris l'habitude de se réserver un peu d'argent. Louise de Marillac rappelle le danger de vivre sans aucune référence à la pauvreté qu'elle a promis de vivre en devenant Fille de la Charité.

Certaines Sœurs, pour avoir davantage d'argent "travaillent" avec excès le soir, ce qui retarde leur coucher et les empêche de se lever pour le temps de prière du matin. Comment ne pas se laisser gagner par l'argent qui rend la vie plus aisée ? D'autres vont se débrouiller pour se constituer des petites réserves, augmentant un peu les prix des médicaments achetés.. Leur comportement est parfois à la limite d'honnêteté.

Vincent de Paul rappelle fréquemment l'importance de la loyauté dans les comptes

*« Souvenez-vous que c'est le nœud de votre Compagnie et ce qui la tiendra dans sa forme ».*<sup>30</sup>

Ce manque de rigueur dans les comptes est vite repéré et des soupçons de vols sont venus perturber les relations des Sœurs avec les Administrateurs. Lors de son passage à Nantes, Monsieur Vincent a entendu les doléances des responsables de l'hôpital accusant les Sœurs de dérober ce qui ne leur appartient pas. A l'hôpital de La Fère, Marie Marthe Trumeau et sa compagne sont accusées d'avoir gardé pour elles-mêmes l'argent donné par la Reine pour les soldats blessés. Est-ce vrai ou faux ? s'agit-il d'une calomnie contre les Sœurs ?

Les rumeurs se propagent rapidement et risquent l'atteindre la réputation de toutes les Filles de la Charité. Vincent est très ferme :

*« Dès qu'on saura qu'en une paroisse une sœur aura gardé cinq sols, vous devez être assurées qu'on dira que les Filles de la Charité sont de petites larronnesses qui dérobent le bien des pauvres. »*<sup>31</sup>

Défi de l'argent, défi de la pauvreté ! Etre servante des Pauvres n'est pas un vain mot.

*« Les pauvres sont vos maîtres et vous êtes leurs servantes, et ainsi vous devez avoir moins qu'eux. »*<sup>32</sup>

Toute rencontre est facilitée lorsqu'elle se fait d'égal à égal. Mais des motivations théologiques viennent renforcer cette exigence de vie :

*« Mes sœurs, imitez Notre Seigneur, qui a été si amateur de la pauvreté qu'en sa naissance il n'a eu qu'une pierre pour reposer son chef. Ah ! mes sœurs, il faut aimer à être traitées comme les pauvres. »*<sup>33</sup>

### ***dans l'obéissance***

L'obéissance dans le service des pauvres soulève de nombreuses questions. Le 21ème article des Règles précisent que les Sœurs doivent obéissance, à messieurs les administrateurs des hôpitaux où elles sont établies, aux dames de la charité des paroisses, à messieurs les médecins, accomplissant ponctuellement et fidèlement leurs ordonnances.

Les Sœurs s'interrogent lorsque ce qui leur était demandé leur paraît être en contradiction avec le bien des pauvres.. Doivent-elles ou non obéir ? Comment obéir aux Dames de la Charité lorsqu'elles

<sup>30</sup> Conférence du 26 août 1657 - Conf. 673

<sup>31</sup> Conférence du 26 août 1657 - Conf. 673

<sup>32</sup> Conférence du 24 juin 1654 – Conf. 466

<sup>33</sup> Conférence du 25 novembre 1659 – Conf. 919

veulent que les Sœurs soient en même temps en quatre lieux différents? Doivent-elles leur obéir lorsque, après avoir porté la marmite, ces Dames souhaitent qu'elles soient à leur service ? A l'hôpital d'Angers, des Dames de la Charité viennent régulièrement visiter les malades et leur distribuer une collation (un petit goûter). Elles souhaitent que les Sœurs qui connaissent bien les malades les accompagnent et les aident pour la distribution. Les Sœurs trouvent que cela leur fait perdre beaucoup de temps. Après discussion entre elles, elles envisagent d'obtenir la suppression de ces visites.

Vincent de Paul et Louise de Marillac reconnaissent que parfois les Dames demandent l'impossible aux Sœurs ; ils leur suggèrent de voir ensemble comment les contenter. Ils invitent les Sœurs à orienter leur regard différemment : ce qu'elles font est important pour les pauvres, mais aussi pour le maintien de l'engagement des Dames dans l'œuvre des Confréries. L'obéissance devient encouragement pour ces Dames !

*« Comment voulez-vous que les dames continuent à faire du bien aux pauvres, si vous les tristez et si vous ne les encouragez pas par l'aide que vous leur devez ! »<sup>34</sup>*

A Bernay, la question est plus grave. C'est la conception même du service qui divise les Dames et les Sœurs. Pour faciliter les soins aux malades éloignés, les Dames établissent dans la ville un lieu d'accueil, appelé Hôpital. Pour les Sœurs, cet établissement va à l'encontre de la spécificité des Confréries et de la Compagnie des Filles de la Charité, établies pour la visite des pauvres chez eux. Comment doivent se comporter les Sœurs ? Accepter de faire venir les malades dans cet hôpital ou s'opposer à ce projet ? Louise de Marillac, n'ayant pas autorité sur les Dames de la Confrérie de Bernay, ne peut agir directement. Elle conseille aux Sœurs d'oser donner leur point de vue aux Dames. Ces dernières acceptent mal les remarques des Sœurs, des tensions se font jour, ne facilitant pas le travail.

Louise de Marillac n'invite pas les Sœurs à obéir passivement aux Dames, mais leur recommandent d'avoir, en toutes discussions, une grande politesse, d'éviter toute arrogance. Pour Louise de Marillac, être vraie servante des pauvres, c'est aussi oser exercer une influence sur ces Dames pour les inciter, malgré tout, à poursuivre la visite des pauvres chez eux.

Les exigences du service demande d'oser parler quand il le faut pour assurer un service de qualité. Dans les villages, la relation avec les médecins (appelés chirurgiens) est parfois conflictuelle. Ces messieurs trouvent que les Sœurs empiètent sur leur compétence, et provoquent une diminution de leurs ressources. Les pauvres, remarquent les Sœurs, ne peuvent appeler le chirurgien faute d'argent, et resteront sans soin si elles n'interviennent.

Marthe Dauteuil à Hennebont a dû faire face aux nombreuses critiques des médecins, explique l'une de ses compagnes.

*« à cause du service qu'elle rendait aux pauvres malades et incommodés qui avaient en elle une très grande confiance, non sans raison, car Dieu donnait tant de bénédictions à ses soins et à ses remèdes, que plusieurs étaient guéris, quoiqu'elle n'usât que de remèdes simples. »<sup>35</sup>*

Louise de Marillac demande toujours d'essayer de rétablir une bonne communication avec ceux qu'elles ont contrariés, mais de poursuivre, avec discernement, leur service.

*« Evitez le plus que vous pourrez d'aller où il peut être appelé. »<sup>36</sup>*

Louise de Marillac reconnaît que l'obéissance est indispensable pour le bien de tout œuvre. Elle conseille aux Sœurs de contempler l'obéissance de Jésus Christ envers son Père. Certes l'obéissance demande beaucoup d'humilité pour accepter la pensée de l'autre et la faire sienne. Mais elle requiert en même temps un réel discernement :

*« S'accoutumer à suivre plutôt les sentiments et la volonté d'autrui quand rien d'important pour la gloire de Dieu ne nous en empêche. »<sup>37</sup>*

---

<sup>34</sup> Conférence du 2 décembre 1657 – Conf. 722

<sup>35</sup> Notices des sœurs défuntes - Paris 1647 - Notice de Marthe Dauteuil

<sup>36</sup> Louise de Marillac à Julienne Loret – août 1654 – Ecrits 445

<sup>37</sup> Conférence du 23 mai 1655 – Conf. 528

L'obéissance ainsi présentée vise à promouvoir la responsabilité de chacune, puisqu'elle aura à vérifier ce qui est en jeu dans ce qui lui est demandé. La véritable obéissance exige de faire le vide en soi, pour être totalement disponible aux autres et à Dieu.

### ***Face au célibat***

Le choix du célibat consacré se veut réponse à l'appel de Dieu, et manifestation de la priorité donnée à l'Amour de Dieu. Les Filles de la Charité ne sont pas des moniales à l'abri derrière leurs cloîtres. Elles vont et viennent dans les rues, dans les villages. Les interrogations sur ce nouveau mode de vie sont nombreuses, les problèmes se présentent assez rapidement.

A la paroisse Saint Roch, Jeanne Baptiste remarque qu'un garçon la suit avec trop d'attention. Désireuse d'éviter les assiduités de ce jeune homme, elle demande à quitter la paroisse, et elle est envoyée à Montmirail. Les Dames de cette paroisse regrettent son départ, et insistent auprès de Vincent de Paul pour qu'elle leur soit renvoyée. Il est important de discerner d'où vient cet appel, est-ce vraiment les Dames ou ne serait-ce pas le jeune homme qui recherche la fille ? La question est posée à Jeanne Baptiste qui, sans hésitation, maintient son choix de vie et demeure à Montmirail.

A Nantes, ce sont les relations de Catherine Bagard avec l'aumônier de l'hôpital qui ont déclenché le conflit dans la Communauté. Malgré les précautions prises par la Sœur pour éviter d'être vue, tout se sait. En mars 1647, Louise de Marillac reçoit plusieurs lettres de Sœurs désespérées

*« Je vois ici des choses que je n'ai pas coutume de voir et qui est contre les avis de Monsieur Vincent c'est que je vois de nos Sœurs qui sont si familières avec Monsieur l'Aumônier que sans cesse je les vois ensemble, tantôt dans nos salles tantôt dans nos greniers, ou bien dans sa chambre, de quoi j'en ai été bien mortifiée. »<sup>38</sup>*

Rien ne pourra plus influencer Catherine Bagard. A son retour à Paris, elle quitte la Compagnie, et revient rapidement vivre à Nantes.

Mathurine Guérin, peu de temps après son arrivée à Liancourt, remarque que sa Sœur Servante prend des repas dans les familles, participe à des noces, accueille dans les locaux réservés à la communauté ceux qui désirent la voir aussi bien hommes que femmes, quelle que soit l'heure. Les compagnes sont invitées à l'accompagner dans ses différentes sorties. Mathurine s'étonne, ce n'est pas ce qui lui a été enseigné lors de son Séminaire.

Le jour de Saint Joseph, Mathurine va se confesser. Monsieur le Curé la renvoie brutalement:

*« Vous n'êtes qu'une fourbe, je n'ai point d'absolution à vous donner. Vous venez vous accuser de fautes légères, mais vous ne parlez pas des énormes péchés que vous commettez »<sup>39</sup>*

Mathurine ne comprend pas. Sans rien répliquer, elle se retire. Peu à peu, elle s'aperçoit que les Sœurs sont devenues la risée du peuple. On se moque d'elles, on les traite de filles de mauvaise vie. A Pâques, la communion leur est refusée.

Elle se décide à écrire à Monsieur Vincent pour le mettre au courant des événements. Une démarche est faite près de la duchesse de Liancourt. Celle-ci interroge le Curé et apprend ce qui s'est répandu dans le village. Deux jeunes garçons affirment avoir vu des hommes venir chez les Sœurs en pleine nuit, et aussi pendant la grand'messe les dimanches et jours de fête. Les deux garçons donnaient tant de détails qu'il était impossible de ne pas les croire ! Madame de Liancourt les convoque et les interroge séparément. Les garçons se contredisent et finissent par avouer leur mensonge.

Les Sœurs n'ont pas voulu ou su tenir compte des conseils donnés pour éviter de telles suspicions, pouvant comme à Liancourt devenir de véritables calomnies.

La sécularité (vivre en plein monde) des Filles de la Charité est indispensable pour le service de tous les pauvres. Les deux Fondateurs de la Compagnie des Filles de la Charité sont très conscients des risques que présente cette situation toute nouvelle au XVIIème siècle. Vincent de Paul, dans ses entretiens avec les Sœurs, insiste très souvent sur la modestie et la retenue dans leurs relations avec les

<sup>38</sup> Claude Brigitte Maréola à Louise de Marillac – mars 1647 – Doc. 455

<sup>39</sup> Notices des Sœurs défuntes - Paris 1847 - Notice de Mathurine Guérin



hommes, les prêtres. Il leur recommande de ne pas leur parler seule à seule « à heure indue », de ne pas les accepter dans leurs chambres...

La femme consacrée peut, à un moment de sa vie, ressentir le manque de l'amour humain et vivre une solitude douloureuse. Vincent de Paul et Louise de Marillac connaissent cette tentation. C'est pourquoi ils insistent sur l'importance de la vie fraternelle où chacune peut trouver chaleur humaine, compréhension, écoute cordiale. L'amour fraternel est inséparable de l'amour de Dieu et de l'amour des pauvres. Les Sœurs sont invitées à « *s'entrechérir comme des Sœurs liées par l'amour de Jésus Christ* ». <sup>40</sup>

La femme, appelée à vivre le célibat consacrée, renonce aux joies de la maternité. Les parents voient leur propre vie se prolonger en leurs enfants. Dans la Bible, la fécondité de la femme est une bénédiction de Dieu. Vincent de Paul explique que la Fille de la Charité, d'une manière différente certes, est source de vie. Il le dit aux Sœurs envoyées sur les champs de bataille, il le répète aux Sœurs envoyées dans les paroisses :

*« Vous allez faire ce que le Fils de Dieu a fait sur la terre, car il n'est venu que pour donner la vie au monde, et vous, vous allez donner la vie à ces pauvres malades tant du corps que de l'âme. »* <sup>41</sup>

Toute Sœur, quelle que soit son activité, donne ou redonne vie à ceux qu'elle sert. La fécondité de sa vie est évidente.

### ***Dans la recherche de perfection***

Le thème de la perfection revient dans toutes les Conférences de Vincent de Paul. Tout chrétien est appelé, de par la grâce de son Baptême, à découvrir l'Amour de Dieu pour tout homme, et à s'efforcer de le vivre concrètement à travers la vie de tous les jours. Etre Filles de la Charité, se donner à Dieu pour le service des pauvres, est une invitation à entendre la parole de Jésus à ses Apôtres : « *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.* » <sup>42</sup>

Travailler à sa perfection, selon l'expression du XVII<sup>ème</sup> siècle, a été un défi pour les Sœurs : bien des embûches les guettent. Louise de Marillac donne aux Sœurs quelques points de repères pour les aider sur ce chemin de perfection.

L'un des principaux obstacles rencontrés par les Sœurs est « *l'étude chagrine de tout ce qui se passe en leur esprit* ». Eplucher sans cesse ses comportements, ses attitudes aboutit souvent à se forger une idée fautive de la vertu, et parfois provoque une telle tension que cela conduit au dégoût de la vraie vertu, explique Louise de Marillac. Se désoler de la lenteur de ses progrès, se décourager, indique que seul compte le regard que l'on porte sur soi. C'est une erreur grossière de croire qu'il est possible de parvenir par ses propres efforts à la sainteté.

Devant l'impatience de certaines Sœurs, Louise de Marillac leur apprend la lenteur de tout mûrissement. Chaque jour sera un pas nouveau vers cet état de sainteté :

*« Allez donc courageusement, avançant de moment en moment en la voie dans laquelle Dieu vous a mise pour aller à lui ».* <sup>43</sup>

La perfection que les Sœurs désirent se présente parfois sous des formes ambiguës. Dans la vie des Saints, il est noté que beaucoup ont voulu combattre leurs mauvaises inclinations par des mortifications corporelles plus ou moins excessives : cilice, longue période de jeûne, discipline, etc.. Quelques Sœurs pensent par ces moyens arriver plus rapidement à la sainteté. Avec beaucoup de bon sens, Louise de Marillac attire l'attention de Laurence Dubois sur l'acceptation sereine des multiples désagréments quotidiens. Pourquoi aller rechercher de grandes mortifications alors que les petites sont présentes chaque jour ?

Le saint est reconnu parce qu'il respire l'amour pour tous, parce que sa vie témoigne de cet amour de Dieu. Se complaire dans la dévotion est une illusion qui guette certaines Sœurs

---

<sup>40</sup> règlement pour les Sœurs de l'hôpital d' Angers – Doc. 247

<sup>41</sup> Conférence du 30 août 1656 – Conf. 616

<sup>42</sup> Matthieu 5, 46

<sup>43</sup> Louise de Marillac à Cécile Angiboust – 8 février 1653 – Ecrits 410

. « *Quand nous avons reçu le commandement d'aimer Dieu de tout notre cœur, nous avons aussi eu le commandement d'aimer notre prochain* »<sup>44</sup>

Le risque inverse est de se complaire tellement dans le service, de s'y engager d'une manière excessive, que le reste ne compte plus. Etre toujours prête à rendre service aux pauvres, s'engager dans une totale disponibilité aux autres, peut être trompeur, devenir recherche de soi. L'activisme est et reste un danger. Le travail peut devenir une obsession et entraver la rencontre avec ses Sœurs et avec Jésus Christ, la Source de la Vie, la source de l'Amour.

*« Mes chères Sœurs, ce n'est pas assez d'être Fille de la Charité de nom, ce n'est pas assez d'être au service des Pauvres ..., il faut avoir les vraies et solides vertus que vous savez devoir avoir pour bien faire l'œuvre en laquelle vous êtes si heureuse d'être employées ; sans cela, mes Sœurs, votre travail vous sera presque inutile »*<sup>45</sup>

Le regard sur l'origine des premières Filles de la Charité, sur leur service et leur vie quotidienne, nous fait entrevoir des femmes qui, en réponse à un appel de Dieu, ont choisi de vivre pauvrement en communauté pour servir les plus démunis et abandonnés de leur temps.

Mais il n'y a pas de croissance sans obstacles à vaincre. Toute personne, tout groupe doit accepter de les surmonter pour permettre son évolution. Pour les Premières Sœurs, ces obstacles furent une source d'approfondissement, de renouvellement, tant pour elles-mêmes que pour la Compagnie des Filles de la Charité.

---

<sup>44</sup> Louise de Marillac à Anne Hardemont – 13 novembre 1653 - Ecrits 433

<sup>45</sup> Louise de Marillac à Madeleine Mongert – 27 juin 1645 - Ecrits 127-128